



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E2.1 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - BTS MCO (Management Commercial Opérationnel)

- Session 2018

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve de langue vivante étrangère écrite en italien pour les étudiants du BTS Management Commercial Opérationnel (MCO). L'épreuve se compose d'une compréhension de texte et d'une expression écrite, avec des questions sur un article concernant une entreprise qui a aboli les horaires de travail fixes.

2. Correction question par question

I - Compréhension

Idée de la question : Rédiger un compte rendu du texte en français (180 mots, +/-10 %).

Raisonnement attendu : Le candidat doit résumer les idées principales de l'article, en mettant en avant les points clés concernant l'entreprise Graphistudio, son modèle de travail sans horaires fixes, et les effets de cette organisation sur les employés.

Réponse modèle :

Graphistudio, une entreprise située à Arba, a adopté un modèle de travail sans horaires fixes depuis les années 90. Avec 200 employés, dont 70 % de femmes, cette entreprise se spécialise dans la production d'albums photographiques pour des clients du monde entier. Cette flexibilité permet aux employés de mieux gérer leur temps, favorisant ainsi leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Le président, Tullio Tramontina, souligne que cette liberté améliore la productivité et la créativité des équipes. Les employés peuvent changer de rôle facilement, s'adaptant aux besoins de l'entreprise. Ce modèle, inspiré par des pratiques de la Silicon Valley, a permis à Graphistudio de devenir un leader dans son secteur. Malgré quelques défis, l'auto-organisation est perçue comme une avancée significative dans le monde du travail moderne.

II - Expression

1. Effets positifs de l'abolition des horaires fixes

Idée de la question : Quels sont les effets positifs de l'abolition des horaires fixes ? (100 mots, +/-10 %).

Raisonnement attendu : Le candidat doit discuter des avantages de la flexibilité des horaires, notamment en termes de bien-être des employés, de productivité et de créativité.

Réponse modèle :

Les effets positifs de l'abolition des horaires fixes sont nombreux. Tout d'abord, cela permet aux employés de mieux gérer leur temps, favorisant ainsi un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Les jeunes parents, par exemple, peuvent organiser leur emploi du temps pour s'occuper de leurs enfants. De plus, cette flexibilité augmente la motivation et la satisfaction au travail, car les employés se sentent plus libres et moins contraints par des horaires rigides. Enfin, cela stimule la créativité et la collaboration, car les équipes peuvent travailler ensemble de manière plus efficace sans être limitées par des horaires fixes.

2. Auto-organisation des employés dans toutes les entreprises

Idée de la question : Toutes les formes d'entreprises peuvent-elles se permettre une auto-organisation des employés ? Pourquoi ? (100 mots, +/-10 %).

Raisonnement attendu : Le candidat doit évaluer si l'auto-organisation est applicable à toutes les entreprises, en tenant compte de la taille, du secteur et de la culture d'entreprise.

Réponse modèle :

Non, toutes les entreprises ne peuvent pas se permettre une auto-organisation des employés. Les petites entreprises ou les startups peuvent bénéficier de cette flexibilité, car elles ont souvent une culture plus informelle et un besoin d'innovation rapide. En revanche, les grandes entreprises ou celles des secteurs très réglementés, comme la finance ou la santé, peuvent avoir besoin de structures plus rigides pour garantir la conformité et la sécurité. De plus, l'auto-organisation nécessite une forte culture de confiance et de responsabilité, ce qui peut ne pas être présent dans toutes les organisations.

3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Omettre des idées clés dans le compte rendu.
- Ne pas respecter le nombre de mots demandé.
- Ne pas structurer les réponses de manière claire.

Points de vigilance :

- Veiller à la cohérence et à la clarté des réponses.
- Utiliser un vocabulaire approprié et varié en italien.
- Relire pour éviter les fautes d'orthographe et de grammaire.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement le texte avant de répondre aux questions.
- Prendre des notes pour organiser ses idées.
- Respecter le temps imparti pour chaque question.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.